Dernière mise à jour : JUIN 2021

Répertoire lavallois des ressources en lien avec la problématique de l'exploitation sexuelle

Lyse A. Chamberland, M.Sc. Criminologie
JUIN 2021

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

PLAN DU RÉPERTOIRE[1] :

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

RÉPONSE À UNE SITUATION D'URGENCE OU DE CRISE (24/7)

1. Urgence sociale, 911
2. Info Sociale, 811 #2
3. Direction de la protection de la jeunesse

PRISE EN CHARGE DE LA SITUATION IMMINENTE

4. Survivantes – SPL
5. Centre jeunesse

ACCOMPAGNEMENT VERS LE RÉTABLISSEMENT

6. Centre désigné
7. CPIVAS
8. CAVAC

ACCOMPAGNEMENT PAR RÉDUCTION DES MÉFAITS

9. Aire Ouverte
10. TRIL

MILIEUX DE VIE

11. Commission scolaire de Laval
12. Collège Montmorency
13. Maisons des jeunes

RESSOURCES D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

14. Projet Z
15. Bureau de consultation jeunesse
16. Auberge du cœur l'Envolée
17. Oasis, Unité mobile
18. Sphère santé, Projet Vénus

INTERVENTION AUPRÈS DE PERSONNES EN PROCESSUS OU À RISQUE DE JUDICIARISATION

19. CIDS
20. Mesures alternatives jeunesse
21. Projet-SAJ

[1] Ce répertoire n'est pas paginé en raison des éventuelles mises à jour et de la flexibilité requise pour déplacer l'ordre dans lequel sont présentées les ressources.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Présentation du répertoire

Dans le but de définir l'offre de service lavalloise en matière d'exploitation sexuelle des personnes mineures, les ressources du milieu ont été rencontrées. D'entrée de jeu, il faut préciser que chacun des organismes en référence est responsable d'un mandat beaucoup plus large que celui pour lequel ils ont été rencontrés. Tous s'y investissent à leur manière et créent un espace particulier pour aborder cette préoccupation qui leur est commune.

Les fiches d'information issues des consultations ont été conçues de manière à identifier le mandat spécifique autour de l'exploitation sexuelle tout en positionnant rapidement la ressource sur le continuum de service ou le parcours d'intervention.

Cette fiche d'information ne poursuit pas l'objectif de décrire l'organisation mais bien de cerner sa contribution spécifique à l'offre de prise en charge en matière d'exploitation sexuelle des victimes mineures et, dans quelques cas, aux victimes majeures.

Les informations consignées sont contemporaines et ont un caractère durable. De plus, il s'agit d'informations dépersonnalisées puisqu'elles doivent survivre aux personnes qui ont été consultées pour assurer leur fiabilité dans le temps. Ainsi, dans le futur, il sera possible de compléter le répertoire en y ajoutant des organismes en utilisant la même composition.

LE CHOIX DES RUBRIQUES :

Nous avons identifié certaines rubriques pour décrire le rapport de l'organisation au phénomène d'exploitation sexuelle. Ces variables ont été choisies pour leur adaptabilité à la réalité des organismes et pour la facilité de repérage pour qui consulte ce répertoire. Les voici :

- Le mandat et la clientèle cible;
- La position dans la trajectoire de services;
- La philosophie d'intervention;
- Les modalités de prise en charge;
- Les ententes ou protocoles bilatéraux, le cas échéant;

L'endos de la fiche apporte quelques précisions quant aux réalités de fonctionnement de l'organisme sous forme de note complémentaire.

LES POSITIONS DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

Sensibilisation/formation/éducation

Plusieurs organismes s'investissent en amont de la problématique afin de susciter une prise de conscience, d'outiller certains acteurs et/ou de transmettre de la connaissance à des intervenants, proches, personnes de confiance, etc. L'hypothèse qui porte cette implication est que, plus on est instruit sur le sujet et ses enjeux individuels et sociaux, meilleures sont les chances de bien entourer

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

les victimes. Les programmes sont toujours modulés en fonction de la clientèle à qui ils s'adressent et sont connus des acteurs des différents réseaux. Ils sont offerts grâce aux efforts concertés de plusieurs ressources du milieu. Certaines ressources se donnent les mandats de sensibiliser, de former et d'éduquer. Alors que d'autres se concentrent sur l'une ou l'autre de ces positions.

Intervention d'urgence

On parle ici d'une disponibilité 24/7 afin de répondre immédiatement ou dans un très court laps de temps à la nécessité de protéger ou de sécuriser une victime. Il peut s'agir d'une intervention de crise, d'un retrait du milieu, d'un appel à l'aide d'un témoin, d'un proche, d'une ressource du milieu ou encore de la victime elle-même. Il peut également s'agir d'une arrestation et d'un début de processus judiciaire.

Observation d'indices

Certains milieux créent une relation de proximité permettant d'observer certains comportements à risque, des changements soudains d'habitudes, un discours tendancieux bref, des indicateurs qui pourraient témoigner d'une compromission évidente ou en développement chez une victime. Cette observation peut orienter vers une intervention directe et précoce auprès du jeune à risque. Elle peut également soulever des inquiétudes pour son bien-être. On cherchera alors à partager ces inquiétudes avec une ressource susceptible d'aider.

Dévoilement/confidence

Certaines activités, comme les séances de sensibilisation, peuvent conduire les participants à s'ouvrir pour dévoiler une victimisation personnelle ou pour partager des inquiétudes à l'égard de la situation dans laquelle se trouve ou risque de se retrouver un proche. Recevoir un dévoilement ou une confidence devient alors une porte ouverte pour la personne de confiance. Devant un dévoilement ou une confidence, celle-ci doit agir.

Référence et mise en lien avec un relais

Plusieurs acteurs des organismes rencontrés peuvent être confrontés à une situation, potentielle ou réelle, d'exploitation sexuelle alors qu'ils ne détiennent pas l'expertise requise pour intervenir auprès de cette victime. Il est également possible que la clientèle exploitée ne soit pas incluse à leur offre de services en raison par exemple : de la mission, du mandat ou de restrictions autour de l'âge. Ici, l'intervention la plus judicieuse consistera à référer à la ressource la plus appropriée pour répondre au besoin cerné de la personne en quête de soutien. Nous considérons que lorsqu'un intervenant procède à une référence personnalisée – de personne à personne – il a mise en lien.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Accompagnement personnalisé vers le rétablissement

À partir du moment où une victime initie un processus de reprise de pouvoir, de sortie d'exploitation, nous la considérons être en démarche de rétablissement et ce, même s'il est possible que celle-ci n'aboutissement pas.

Un accompagnement personnalisé est effectué lorsque l'intervenant d'une ressource « spécialisée » enclenche une prise en charge de la personne victime d'exploitation sexuelle. Nous avons identifiés 4 types d'accompagnement en fonction de ses besoins :

- Les besoins ponctuels : argent, nourriture, hébergement;
- Les besoins médicaux;
- Les besoins psychothérapeutiques;
- Les besoins autour du processus judiciaire.

Transition vers l'âge adulte

L'exploitation sexuelle, bien que trop souvent amorcée alors que la personne victime est mineure, est un phénomène qui traverse fréquemment l'étape de la majorité. Le filet social autour de la jeune est alors affaibli compte tenu du retrait de l'encadrement offert par la Direction de la protection de la jeunesse.

Par contre, plusieurs des organismes préoccupés par la problématique d'exploitation sexuelle offrent leurs services sans égard à l'âge de la personne aidée.

Assistance ponctuelle et soutien aux proches

La plupart des ressources concernées seront ouvertes à recevoir les préoccupations des proches, plus particulièrement des parents d'une victime d'exploitation. Par contre, certaines offrent un soutien organisé sous forme, entre autres, de groupes d'échange. Ce type d'intervention est spécifiquement modulé pour outiller les membres de la cellule familiale à comprendre la dynamique à laquelle la victime est confrontée et à avoir des attitudes favorisant le rétablissement de celle-ci.

MISES À JOUR DU RÉPERTOIRE :

Le répertoire des ressources en exploitation sexuelle doit devenir un outil de travail dynamique pour les personnes impliquées à soutenir, à un moment ou à un autre, la victime d'exploitation sexuelle mineure et, par extension, adulte. Il faut donc prévoir des ajouts au fur et à mesure que de nouvelles ressources s'ajouteront à l'offre de services de Laval.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Dernière mise à jour : JUIN 2021

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

URGENCE SOCIALE 911

Site internet Service de police de Laval - Urgence Sociale, 911

MANDAT : INTERVENTIONS PSYCHOSOCIALES D'URGENCE AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE EN DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE EN VUE D'ÉLIMINER UNE MISE EN DANGER IMMÉDIATE;

- Clientèle mixte, adulte. Une majeure en santé mentale;
- Clientèle qui ne sollicite pas nécessairement l'intervention.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Intervention d'urgence (24/7) par la Division gendarmerie; les patrouilleurs sont les intervenants de première ligne et ce, en toutes circonstances;
- Référence et mise en lien avec un relais.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

- Référence principale par la gendarmerie;
- Intervention d'assistance rapide pour sécuriser;
- Intervention parfois imposée;
- Prise en charge d'une scène de crime et /victime par les enquêtes criminelles;
- Urgence sociale : L'urgence sociale intervient en cas de santé mentale, pour soutenir l'entourage ou pour des bons de subsistances et d'hébergement.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION : *« Plaster psychosocial »*

- Intervention de crise ;
- Résolution de problème;
- Approche écologique : Travail en complémentarité avec les réseaux institutionnels et communautaires.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Comme la mission de l'*Urgence sociale* est d'assister les policiers, l'équipe actualise la liaison opérationnelle entre les réseaux communautaires, de la santé, des services sociaux, de la justice et du milieu policier. Son approche est axée sur la résolution immédiate de problèmes.

L'équipe *Urgence sociale* peut être appelée pour soutenir une intervention plus « musclée » en lien avec ce type de victimisation. Par exemple : si la situation possède un risque d'escalade suicidaire ou une détresse imminente. Donc, la division n'est pas directement liée à la problématique d'exploitation. L'intervention auprès de cette clientèle se fait par ricochet. L'exploitation sexuelle des mineures et des adultes n'est pas une spécialité que l'on souhaite développer.

L'intervenant basculera rapidement vers la ressource du milieu qui est la plus apte à assumer un accompagnement adéquat.

De plus, l'offre de service est précisément pour la clientèle adulte. Dans le cas de mineurs, la DPJ est immédiatement interpellée pour agir.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Info-Social

Site Internet Info-Social (Québec) , 811, option 2
Site Internet Info-Social (CISSS Laval), 811, **option 2**

MANDAT : OFFRIR GRATUITEMENT UNE CONSULTATION PSYCHOSOCIALE CONCERNANT DES PRÉOCCUPATIONS, DES INQUIÉTUDES, EN CAS DE SOUFFRANCE, DE DÉTRESSE OU DE CRISE PSYCHOSOCIALE;

- Toute clientèle sans égard à l'âge ou au genre;
- Demandes d'anonymat respectées.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Intervention d'urgence 24/7;
- Référence et mise en lien avec un relais;
- Transition vers l'âge adulte;
- Assistance ponctuelle aux proches.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

- Appel à la ligne d'urgence.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Intervention téléphonique ponctuelle débutant par une évaluation des besoins de l'appelant;
- Référence au réseau de la santé et des services sociaux ou à une ressource communautaire.

ENTENTE/PROTOCOLE BIDIRECTIONNEL :

- Lien avec l'Urgence jeunesse RTS (DPJ) pour les soirs et les fins de semaine;
- Intervention de crise du CLSC. Réponse dans un délai de 4 heures.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Info-Social reçoit près de 19 000 appels par années.

Il est impossible d'avoir des données spécifiques sur les cas d'exploitation sexuelle des mineurs. Par contre, on évalue le volume d'appels pour ces motifs à entre 8 et 12 par année.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Dernière mise à jour : JUIN 2021

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Québec

Direction de la protection de la jeunesse,
Signalement et évaluation

Site internet DPJ - Laval (CISSS) , 450-975-4150

308, boul. Cartier Ouest. Laval H7N 2J2

MANDAT : RECEVOIR LES SIGNALEMENTS, DÉCIDER SI LE SIGNALEMENT DOIT ÊTRE RETENU, ÉVALUER LA SITUATION ET DÉTERMINER LES MESURES REQUISES EN VERTU DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE;

- Clientèle mixte, mineure de 0 à 18 ans, dont la sécurité et le développement apparaissent menacés. À partir de 14 ans, l'adolescent peut refuser des services à moins d'une ordonnance de la Cour.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Intervention d'urgence (24/7);
- Dévoilement/confidence;
- Référence et mise en lien avec un relais;
- Assistance ponctuelle aux proches.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

Demande d'intervention initiée par un signalement qui peut provenir de la population notamment, des milieux policiers, scolaires, communautaires ou familiaux.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION : Le modèle d'intervention est fixé par le cadre légal prévu à la *Loi sur la protection de la jeunesse* qui favorise :

- Une prise en charge rapide, l'analyse du besoin de protection et l'évaluation du risque en fonction des critères suivants : les faits allégués selon leur intensité, chronicité et fréquence; les caractéristiques personnelles du jeune; la capacité de protection des parents et la capacité du milieu;
- Dans les cas où le signalement n'est pas retenu, il y a obligation de de diriger le jeune vers les services de proximité appropriés;
- Dans le cas où le signalement est retenu, détermination d'un plan de protection pour l'enfant. Ce plan peut être actualisé sur une base volontaire ou avec une ordonnance de la Cour;
- Priorité au maintien dans le milieu du jeune par rapport au retrait de la famille.

ENTENTE/PROTOCOLE BIDIRECTIONNEL :

- Entente multisectorielle;
- Les Survivantes (SPL);
- CAVAC pour l'accompagnement à la Cour.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Service d'urgence sociale pour recevoir et traiter les signalements en dehors des heures normales de travail.

Suite à un signalement pour exploitation sexuelle, on utilise l'article 38d (abus sexuel) ce qui permet de considérer le signalement comme une victimisation et donc d'activer l'Entente multisectorielle.

Dans le cadre de l'Entente multisectorielle, tous les ministères en lien - Éducation, Sécurité publique, Justice, Santé services sociaux, Famille - et les organismes communautaires dédiés (CAVAC, CPIVAS, etc.) sont relevés de l'obligation de confidentialité.

La Loi PL99 modifie la LPJ depuis le 26 janvier. Ainsi, si on observe des indices ou soupçons de compromission lors d'un retour en centre, la loi donne des outils supplémentaires pour encadrer le jeune dont :

- Une possibilité de séjour intensif en unité fermée pour 30 jours;
- Des mesures de transition;
- Des mesures d'empêchement de fuguer prévoyant une évaluation ponctuelle et un séjour de 7 jours en unité fermée (dans les cas où l'on soupçonne que la fugue met le jeune en danger, comme se pourrait être le cas en exploitation sexuelle).

Sur la traite des mineures exploitée en Ontario : La « *Children's Aid Society* » est l'équivalent ontarien de la DPJ. Son mandat limite l'intervention aux adolescents de 16 ans ou moins, alors qu'au Québec le mandat est étendu jusqu'à 18 ans. « La loi du Québec arrête au Québec » alors qu'en exploitation sexuelle, on sait que les jeunes sont souvent victimes de traite de personnes et dirigés vers l'Ontario.

STATISTIQUES DISPONIBLES AU BILAN DPJ-LAVAL 2019-2020*

- Pour les 13-17 ans, signalements traités en 2019-2020 : 9920
- Pour les 0-17 ans, signalements retenus pour l'abus sexuel et le risque d'abus sexuel en 2017-2018 : 4393
- 39,8% des situations retenues après évaluation ont été référés en application des mesures
- Enfants de 0-17 ans dont la situation a été prise en charge par la DPJ pour abus sexuel et risque d'abus sexuel : 1740

* Bilan des Directeurs de la protection de la jeunesse 2020 Région de Laval

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Service de police de Laval,
Section coordination, prévention et partenariat

Site Internet Les Survivantes (SPVM) , 514-894-4593

MANDAT : Sensibiliser, prévenir l'exploitation sexuelle et la traite des personne. Intervenir auprès des personnes à risque et des victimes de ces violences à caractère sexuel;

- Clientèle mineure ou majeure sans obligation de dénonciation.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Sensibilisation/formation/éducation;
- Dévoilement/confidence;
- Accompagnement dans le processus de rétablissement (besoins ponctuels, démarches légales);
- Transition vers l'âge adulte;
- Assistance ponctuelle aux proches.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

- Demande d'aide initiée par la victime;
- Référence des organismes communautaires ou des milieux scolaire;
- Référence des intervenants policiers.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Sécurisation immédiate de la victime;
- Reprise de pouvoir de la victime;
- Signalement à la DPJ.

ENTENTE/PROTOCOLE BIDIRECTIONNEL :

- Avec le Centre jeunesse : ateliers de sensibilisation offerts en collaboration avec le CPIVAS et le CAVAC;
- Avec le CAVAC : Dans les cas de cheminement judiciaire.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Le projet *Les Survivantes* consiste à offrir des séances d'information aux différents professionnels œuvrant auprès des victimes d'exploitation sexuelle et de la clientèle jeunesse avec le témoignage de victimes rétablies.

Pour l'intervention individuelle auprès des personnes vulnérables ou victimes d'exploitation et de traite, l'objectif est de les diriger vers les ressources susceptibles de les aider à sortir de ce milieu. L'objectif n'est pas la dénonciation à tout prix, on préfère travailler à établir un filet de sécurité autour de la victime en vue de susciter une réflexion permettant d'envisager une sortie éventuelle du milieu.

Dans les cas de menace à la sécurité de la personne, une intervention policière traditionnelle pourrait être envisagée.

Lorsqu'une situation appelle une intervention coercitive, le dossier est pris en charge par les enquêteurs du Service de police de Laval ou, dans les cas plus sévères, par l'Escouade mixte de lutte au proxénétisme. Les activités de cette escouade sont coordonnées par le SPVM et impliquent la participation de la GRC, des Sûretés municipales de Laval, de Longueuil, de Gatineau, de Québec et la Sûreté du Québec.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Québec

Direction du programme jeunesse,
Service de soutien à l'intervention de réadaptation

Centre jeunesse Laval - Application des mesures (CISSS), 450-975-4060
310, boul. Cartier Ouest, Laval H7N 4150

MANDAT : OFFRIR DE LA SUPERVISION CLINIQUE SPÉCIALISÉE EN EXPLOITATION SEXUELLE AUX ÉQUIPES D'INTERVENTION;

- Clientèle mixte, mineure de 12 à 18 ans.
- Développer une connaissance de pointe dans le domaine en effectuant une vigie scientifique et en relevant les bonnes pratiques dans le but de transmettre ces connaissances aux intervenants du centre jeunesse et des réseaux connexes concernés par la problématique.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Sensibilisation/formation/éducation;
- Dévoilement/confidence;
- Observation d'indices;
- Accompagnement dans le processus de rétablissement (démarches thérapeutiques).

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : NON EXCLUSIF À LAVAL (100 places sont réservées pour Montréal)

- Ordonnance judiciaire autorisant la prise en charge pour l'application de mesures en milieu ouvert ou fermé.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION : AMALGAME DE PLUSIEURS SAVOIRS THÉORIQUES

- Approche motivationnelle;
- Trauma complexe.

ENTENTE/PROTOCOLE BIDIRECTIONNEL :

- *Trîl* afin de construire un lien de confiance avec une personne positive à l'extérieur du milieu institutionnel;
- Centre désigné dans les cas de dévoilement;
- Entente multisectorielle.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

En observation d'indices d'exploitation : Grille d'analyse qui permet d'évaluer le niveau de compromission.

Du fait que la victime est dans un milieu fermé, l'intervenant jeunesse est bien placé pour observer des changements significatifs et possiblement détecter l'amorce d'une victimisation.

L'intervention est alors modulée pour prévenir la cristallisation de l'exploitation en offrant des alternatives aux besoins qui sont comblés par l'exploiteur.

Dans les cas où la victimisation par exploitation sexuelle est confirmée, l'intervention est déterminée en fonction de sa valeur « réadaptative », c'est-à-dire en poursuivant l'objectif du rétablissement.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Québec

Centre désigné de Laval pour les victimes d'agression sexuelle

Site internet Centre désigné, 450-668-1803, poste 45173
CLSC du Marigot
1351, boul. des Laurentides, Laval H7M 2Y2

MANDAT : OFFRIR DES SERVICES MÉDICAUX ET THÉRAPEUTIQUES AUX VICTIMES RÉCENTES D'AGRESSION SEXUELLE ET D'EXPLOITATION SEXUELLE;

- Clientèle mixte, mineure et adulte, dont l'agression date de moins de 6 mois.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Intervention d'urgence;
- Accompagnement dans le processus de rétablissement (démarches médicales et thérapeutiques);
- Transition vers l'âge adulte;
- Assistance ponctuelle aux proches.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

- Volontariat, la victime se présente par elle-même ou accompagnée par un intervenant-référant;
- Prise en charge prioritaire;
- Accompagnement confidentiel et gratuit.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Prévention de la cristallisation du syndrome post-traumatique;
- Prélèvement des trousses médico-légale et médico-sociale avec présence d'une intervenante spécialisée.

ENTENTE/PROTOCOLE BIDIRECTIONNEL :

- Maillage étroit des interventions entre les intervenants du Centre jeunesse et les psychothérapeutes du Centre désigné favorisant le travail interdisciplinaire.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Plus spécifiquement

- Référence par le Centre jeunesse;
- Prise en charge immédiate pour les victimes mineures;
- Pas de limitation pour la durée des suivis;
- Pas de liste d'attente.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Dernière mise à jour : JUIN 2021

CPIVAS ENSEMBLE, CONTINUONS DE BRISER LE SILENCE.

Centre de prévention et intervention pour victimes d'agressions sexuelles

Site internet CPIVAS , 450-669-9053
Adresse confidentielle

MANDAT : OFFRIR DES SERVICES SPÉCIALISÉS AUX VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE AUX PRISES AVEC UN ÉTAT DE STRESS POST-TRAUMATIQUE;

- Clientèle mixte, mineure et adulte dont l'agression date de plus de 6 mois.

OFFRIR DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES LE PROGRAMME DE « CLIQUE SUR TOI! PRÉVIENS LA VIOLENCE, LES AGRESSIONS SEXUELLES ET RESTE BRANCHÉ! ».

- Une version adaptée du programme est également offerte au Centre jeunesse.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Sensibilisation/formation/éducation;
- Accompagnement dans le processus de rétablissement (démarches médicales, thérapeutiques et légales);
- Transition vers l'âge adulte;
- Assistance ponctuelle aux proches.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : NON EXCLUSIF À LAVAL

- Demande d'aide initiée par la victime souvent suite à une référence professionnelle;
- Référence de la DPJ via l'Entente multisectorielle.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION : *« La victime d'exploitation sexuelle est une victime d'agression sexuelle, pas une délinquante »*

- Reprise de pouvoir de la victime;
- Approche féministe;
- Si la victime mineure et non-signalée à la DPJ, on favorise l'auto-signalement.

ENTENTE/PROTOCOLE BIDIRECTIONNEL :

- Avec le CAVAC pour le soutien des victimes en liste d'attente et dans les cas où le CPIVAS n'est plus en mesure d'assumer le cas;
- Avec les Commissions scolaires pour le développement du programme d'éducation à la sexualité.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Le volume de victimes masculines référées au CPIVAS est minime. On l'explique en partie à cause de la construction sociale de la masculinité qui porte les garçons à nier la souffrance. La manière de réagir à une agression sexuelle est donc différente que chez la victime féminine : chercher de l'aide ne sera pas le premier réflexe; s'ouvrir en matière d'émotions sera plus difficile. Il est prisonnier de ses cognitions sociales : l'homme ne pleure pas, il est fort; il devrait avoir la capacité de se défendre. La honte est plus présente chez le garçon; il vit plus de colère. Il est davantage en recherche de rétribution que d'apaisement émotif.

Offre de service personnalisée qui pourrait comprendre des ateliers d'auto-défense et des groupes de discussion.

La gestion d'une liste d'attente est un enjeu.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Dernière mise à jour : JUIN 2021

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels

Site Internet CAVAC de Laval, 450-688-4581
1760, rue Maurice Gauvin, Laval. H7S 1Z5

MANDAT : SOUTIEN AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS SOUS FORME D'ASSISTANCE PONCTUELLE ET PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE, D'AIDE DÈS LA CONNAISSANCE DE LA VICTIMISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT LES PROCÉDURES JUDICIAIRES;

- Clientèle mixte, sans égard à l'âge si la victime est en contemplation d'un processus judiciaire ou si celui-ci est enclenché.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Sensibilisation/formation/éducation;
- Accompagnement dans le processus de rétablissement (besoins ponctuels, démarches thérapeutiques et légales);
- Transition vers l'âge adulte;
- Soutien aux proches.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

- Référence policière et par l'ensemble des ressources du milieu;
- Les dossiers d'exploitation sexuelle sont traités en priorité;
- Volontariat.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Reprise de pouvoir de la victime;
- Si la victime est mineure, signalement immédiat;
- Intervention court/moyen terme de 12 rencontres maximum.

ENTENTE/PROTOCOLE BIDIRECTIONNEL :

- Centre jeunesse;
- Les Survivantes pour échange d'information et référence;
- CPIVAS.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Démarrage d'un groupe de soutien aux parents de victimes mineures d'exploitation sexuelle en avril 2019.

La clientèle victime d'exploitation sexuelle rencontrée au CAVAC a entre 22 et 25 ans. Très peu de mineures demandent les services de soutien et d'accompagnement, possiblement parce qu'elles sont bien encadrées par le centre jeunesse.

La problématique est complexe: il faut un suivi à la fois de violence conjugale, d'agression sexuelle et de syndrome de Stockholm.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Dernière mise à jour : JUIN 2021

POUR LES 12 À 25 ANS
Tous les services pour
ta santé et ton bien-être
sous un même toit!

Aire Ouverte

Site internet Aire ouverte , 450-978-8333
308, boul. Cartier Ouest, Porte 4. Laval. H7N 2J2

MANDAT : OFFRIR DES SERVICES EN SANTÉ MENTALE OU PHYSIQUE ADAPTÉS À LA RÉALITÉ DES JEUNES;

- Clientèle mixte, de 12 à 25 ans, vivant une détresse psychologique ou présentant des problèmes de santé mentale ou sexuelle, de la dépendance ou des difficultés d'adaptation sociale et qui ne consultent pas dans les services actuels du réseau institutionnel ou communautaire.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Observation d'indices;
- Dévoilement/confidence;
- Accompagnement dans le processus de rétablissement (démarches médicales et thérapeutiques);
- Transition vers l'âge adulte;
- Assistance ponctuelle aux proches.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

- Volontariat;
- Accès simplifié aux services;
- Sur référence mais avec consentement.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION : « *PAR, POUR ET AVEC LES JEUNES!* »

- Complémentarité avec les services habituels, c'est-à-dire : approche globale et intégrative des problématiques - Intervention biopsychosociale;
- Approche de proximité de style « outreach » : « Le jeune est toujours au bon endroit »;
- Horaire de services atypique.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Les services *Aire Ouverte* sont élaborés selon un modèle d'intervention adapté à la population vulnérable de 12-25 ans afin d'éviter la rupture de services liée au passage à l'âge adulte.

Sur place, une équipe interdisciplinaire peut également offrir des conseils pour les études, le travail, le logement ou des renseignements sur l'aide financière et juridique.

Dans certains cas, *Aire Ouverte* procède à une référence personnalisée pour bien effectuer la prise en charge entre professionnels.

Aire Ouverte maintient un comité des partenaires qui inclut les directions scolaires, centres communautaires, gestionnaires de la santé publique et une certaine représentation des ressources communautaires du milieu.

La structure de gestion comprend un comité de 20 jeunes, usagers ou référés par les organismes communautaires. Le comité est interpellé au niveau des orientations. Par exemple : publicité, évaluation.

Il s'agit d'un projet de démonstration avec visée de mise à l'échelle. Ainsi, *Aire Ouverte* bénéficie d'un accompagnement par l'École nationale d'administration publique qui réalise une d'évaluation circulaire du projet avec rétroactions perpétuelle de type *essais et erreurs*.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Travail de rue : Île de Laval

Site internet Trîl : 450-662-3727
106. Concorde Est. Laval, H7G 2B9

MANDAT : Rejoindre les jeunes dans leurs milieux de vie (logements, bars, écoles, parcs, organismes communautaires, institutions, etc.) afin de créer des liens de confiance pour mieux les supporter dans leurs difficultés et leurs choix de vie.

- Clientèle mixte de 12 à 21 ans.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Formation/sensibilisation/éducation;
- Observation d'indices;
- Dévoilement/confidences;
- Accompagnement dans le processus de rétablissement (besoins ponctuels);
- Référence et mise en lien vers un relais;
- Transition vers l'âge adulte;
- Soutien aux proches.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

- Volontariat;
- Offre de service faite directement au lieu de fréquentation du jeune;
- Clientèle peut être référée pour de l'accompagnement par le projet *SAJ*, le Centre jeunesse via la spécialiste de vigie, par *Les Survivantes* et toutes autres ressources en rapport avec la clientèle ciblée.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- « Reaching out »: À travers la communication, on crée un lien de confiance qui permet de travailler en amont pour mieux cerner les besoins;
- Approche de réduction des méfaits, structurelle, écologique et centrée sur les solutions;
- Signalement si la personne est mineure. Préférence à l'auto-signalement.

Entente/protocole bidirectionnel

- Intervention directe pour la clientèle SAJ;
- Intervention directe pour la clientèle du Projet Z;
- Peut être intégré à l'Entente multisectorielle.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Le maintien du lien est primordial et il y a beaucoup à faire pour le solidifier puisque sa valeur est facilement mise en doute. Les jeunes sont très méfiants. Ils ne veulent pas un retour institutionnel. Ils aiment leur liberté et leur autonomie.

Comment fait-on pour garder intact le lien de confiance quand il faut signaler à la DPJ? Souvent l'intervenant TRIL est la dernière ressource avec qui le jeune reste en contact. C'est très fragile et facilement mis en doute.

L'intervention auprès d'une potentielle victime d'exploitation consiste à « nourrir le doute », à créer de l'ambivalence face à ses options, à se faire l'avocat du diable en énonçant les contradictions dans son discours ou ses gestes.

Les intervenants doivent accueillir le deuil de la rupture avec le mode de vie lié à prostitution et la rupture d'une relation amoureuse avec son «exploiteur».

Les intervenants sont également susceptibles de travailler auprès de jeunes consommateurs de prostitution ou d'exploiteurs. L'accueil et les pôles d'intervention sont les mêmes.

Des ateliers de soutien et d'information pour les parents d'adolescent qui ont des comportements à risque sont disponibles.

*Les intervenants du TRÎL assurent la prise en charge de l'accompagnement spécialisé dans le cadre du Projet Z.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Centre de services scolaires de Laval

Site internet : Centre de services scolaire de Laval

MANDAT : Mandat éducatif au primaire et au secondaire;

- Clientèle mixte, mineure et adulte. Toute la clientèle jeunesse qui fréquente à l'école.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Sensibilisation/formation/éducation;
- Observation d'indices;
- Dévoilement/confidence;
- Référence et mise en lien vers un relais.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Développement des programmes spécifiques dont celui de l'éducation à la sexualité;
- Réseautage auprès des organismes communautaires.

ENTENTE/PROTOCOLE BIDIRECTIONNEL :

- Si abus sexuel, l'Entente multisectorielle;
- Partenariat avec le CISSS à travers le *Comité Santé-Éducation*. Comité à caractère pratique et stratégique. Une ligne directe entre les pivots de chacune des organisations qui dirigent efficacement la demande de soutien lors de situations de crise. L'entente prévoit un retour d'appel dans les 48 heures en vue de la prise en charge.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

La Direction générale de la CSL dit et montre que l'exploitation des mineures est un enjeu important pour l'école.

Programme éducation à la sexualité :

5h/années pour toutes les années scolaires données par les professeurs.

Le volet *Exploitation sexuelle* ne fait pas partie du corpus pédagogique. Par contre, on parle de consentement et d'agression sexuelle en secondaire II et de violences amoureuses en secondaire IV.

Capsules disponibles sur le site de la Commission scolaire en espagnol, arabe, arménien, créole et anglais.

www.educationsexualite.csl.qc.c

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Collège Montmorency

Site Internet Collège Montmorency, Soutien-psychosocial, 450-975-6100
Service d'aide à l'apprentissage
475, boul. de l'Avenir. Laval H7N 5H9

MANDAT : OFFRIR UN ENDROIT OÙ PARLER, SE CONFIER POUR, ÉCHANGER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ AVEC UNE PERSONNE DE CONFIANCE AFIN DE TROUVER DES SOLUTIONS ET DES RÉPONSES AUX BESOINS DU JEUNE;

- Clientèle étudiante issue de la communauté collégiale.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Sensibilisation/formation/éducation;
- Dévoilement/confidence;
- Référence et mise en lien avec un relais;
- Transition vers l'âge adulte.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : NON EXCLUSIF À LAVAL

- Volontariat

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Suivi à court terme;
- Intervention généraliste.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

En mode sensibilisation : Organisation d'événements pour parler d'un sujet plus vaste que l'exploitation comme par exemple, les violences sexuelles.

La problématique d'exploitation sexuelle est rare dans le milieu du CEGEP. La clientèle qui fréquente l'établissement va généralement bien.

On retrouve des cas isolés, de type danseuse ou escorte, qui ne sont pas nécessairement sous l'emprise d'un proxénète. Le rationnel pour justifier la pratique est construit autour de la facilité à faire de rapidement beaucoup d'argent. On le sait parce que la personne consulte pour autre chose.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Carrefour jeunesse Ste-Rose*

Le réseau des maisons des jeunes à Laval est constitué de 8 lieux de rassemblement répartis sur le territoire, en fonction des quartiers de la ville. Les missions sont similaires d'un endroit à l'autre bien que tous aient leur personnalité particulière.

MANDAT : OFFRIR UN LIEU SÉCURITAIRE OÙ LES JEUNES SONT ACCUEILLIS, ÉCOUTÉS, INFORMÉS ET AIDÉS PAR DES INTERVENANTS QUI PEUVENT AGIR COMME RÉFÉRANT;

- Clientèle mixte de 12 à 17 ans. L'âge doit être validé avant l'acceptation du nouveau membre.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Observation d'indices;
- Dévoilement/confidence;
- Référence et mise en lien avec un relais.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

- Volontariat;
- Accueil personnalisé et cueillette d'informations sur le jeune (famille et scolaire);
- « Membership » du jeune suite à l'acceptation des règlements internes.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Intervention de proximité en fonction des priorités et besoins de la clientèle;
- Contrôle de la clientèle.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Lorsqu'un jeune vit une difficulté particulière, les intervenants de la maison offrent une intervention de première ligne, c'est-à-dire : de l'écoute active, du support moral, de l'accompagnement et de la référence vers une ressource appropriée.

Sur l'exploitation sexuelle et le recrutement : Problématique non-existante sur les lieux à cause de la vérification de l'identité, de l'âge des jeunes qui fréquentent et de la rigidité des règles.
S'il y avait observation, le signalement à la DPJ serait automatique.

Par contre les maisons des jeunes sont des lieux susceptibles de recueillir des confidences de la part d'amis de potentielles victimes.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

PROJET Z

PROJET Z : NON À L'EXPLOITATION!

Site internet Zero Exploitation, 450-543-0413
106 boulevard De la Concorde Est, H7G 2B9

MANDAT : EFFECTUER DE LA PREVENTION ET INTERVENIR PAR LE BIAIS DE SUIVI INDIVIDUEL AUPRES DES VICTIMES OU DES JEUNES A RISQUE D'EXPLOITATION SEXUELLE

- Clientèle mixte de 12 à 24 ans.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Observation d'indices;
- Dévoilement/confidence;
- Référence et mise en lien avec un relais;
- Transition vers l'âge adulte.

MODALITE DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF A LAVAL

- Sous réserve de l'autorisation du jeune, toutes personnes, institutions ou organismes peuvent référer un jeune au Projet Z. Un jeune peut aussi s'auto référer.
- Le jeune doit être volontaire et ouvert a apporté des changements à sa vie.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Reprise de pouvoir ;
- Réduction des situations à risques ;
- Approche motivationnelle ;
- Travail de proximité basé sur la création du lien;
- Confidentialité;
- Approche de mobilisation concertée et interdisciplinaire qui encourage l'utilisation optimale des ressources déjà existante sur le territoire;
- Signalement si le jeune est mineur.

ENTENTE/PROTOCOLE BIDIRECTIONNEL :

- Les intervenants de suivi sont des intervenants du TRÎL avec qui une entente de collaboration a été établie.
- La coordination clinique est assurée par la coordonnatrice à l'intervention du Projet SAJ ;
- Un protocole d'urgence avec le SPL pour assurer la sécurité des jeunes.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLEMENTAIRES :

Le Projet Z est une initiative du Programme Prévention Jeunesse de Laval, qui est codirigé par le CAVAC de Laval, le CISSSL, le SPL, MAJL et le CSSL.

Les victimes d'exploitation sexuelle ne se considèrent pas comme des victimes donc il ne faut pas axer l'intervention sur l'aspect de victimisation. Elles rationnalisent la situation en se croyant en contrôle et croyant avoir fait le choix d'être dans le milieu de la prostitution.

L'approche plus traditionnelle crée l'impression qu'on les pousse vers la dénonciation alors qu'elles ne sont pas toujours prêtes à se considérer comme étant dans une situation d'abus.

Sur la transition vers l'âge adulte : Les victimes sont encore plus à risque. Mineures, elles sont très encadrées au Centre jeunesse. Lorsqu'elles deviennent adultes, il y a un bris dans les services qui les rend plus vulnérables et parfois très isolées.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Bureau de Consultation Jeunesse

Site internet Bureau de consultation jeunesse LAVAL, 514-270-9760 (ligne d'intervention)
3696, boul. Lévesque O. Laval

MANDAT : ACCOMPAGNER LE JEUNE DANS SON CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE ET L'AMÉLIORATION DE SES CONDITIONS DE VIE;

- Clientèle mixte, mineure et adulte de 14 à 25 ans. Souvent en bris avec le tissu familial ou sans domicile fixe. Les jeunes de moins de 17 ans peuvent se voir offrir un hébergement s'ils sont affranchis.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Observation d'indices;
- Dévoilement/confidence;
- Référence et mise en lien avec un relais;
- Transition vers l'âge adulte.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : NON EXCLUSIF À LAVAL-POINT DE SERVICE

- Volontariat et demande d'aide initiée par le jeune;
- Ligne d'urgence centralisée.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Reprise de pouvoir;
- Approche globale;
- Implication de la communauté dans la prise en charge des jeunes;
- Travail de milieu (différente de la réduction des méfaits parce que les intervenants se positionnent);
- Si la victime mineure, signalement à la DPJ.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Ligne d'intervention centralisée pour tous les points de service;

L'objectif est d'offrir une pause pour permettre au jeune de mieux s'outiller et mettre en action son projet de vie. Un hébergement temporaire avec soutien communautaire de personnes seules (5 appartements). S'il y a hébergement, ce sera pour une durée maximale de 1 an.

Il n'y a pas de service d'hébergement d'urgence ou de répit.

Le BCJ offre des espaces et des occasions d'échanges, de réflexion collective dans le but de trouver des solutions communes ou individualisées aux situations propres à la clientèle.

Les intervenants du BCJ se déplacent pour assurer une présence dans certains milieux plus « à risque » de décrochage social ou de difficultés personnelles : HLM Place St-Martin et milieux scolaires pour adultes (Aux Berges, Tremplin)

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Auberge du Cœur,
L'Envolée

Site Internet Auberge du cœur l'Envolée, 450-628-0907
1620, rue des Patriotes. Laval H7L 2N6

MANDAT : FOURNIR HÉBERGEMENT ET ASSISTANCE AUX JEUNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE OU À RISQUE DE LE DEVENIR. SUPPORTER LES ANCIENS USAGERS;

- Clientèle mixte **DE 16 À 23 ANS**. Le client mineur sera admis s'il est émancipé ou en démarche d'autonomisation.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Observation d'indices;
- Dévoilement/confidence;
- Transition vers l'âge adulte.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

- Volontariat;
- Référence de la DPJ ou d'autres organismes communautaires.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Favoriser l'acquisition d'habiletés au niveau de l'autonomie;
- Reprise de pouvoir et responsabilisation : Apprentissage de l'autogestion de son temps et de ses choix;
- Affiliation sociale, milieu d'ancrage;
- Processus de désinstitutionalisation.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

L'Auberge du cœur l'Envolée est un milieu de vie qui favorise l'observation d'indices d'exploitation comme : la difficulté de mettre ses limites, la désaffiliation au centre, etc.

On donne la priorité la sécurité du milieu; s'il y a urgence ou soupçons d'exploitation, on peut référer à la police via le 911 ou *Les Survivantes*.

L'équipe d'intervenants va mettre en place un filet de sécurité autour de la victime d'exploitation entre autres en « bloquant le chum », en refusant ses téléphones ou sa présence à l'auberge. On peut également annuler les permissions de sortie la fin de semaine. De cette façon, ce n'est pas la victime qui a la pression mais le centre.

Les fugues sont déclarées à la police.

La plupart du temps, l'auto-signalement sera favorisé pour les plus jeunes comme pour les adultes.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

L'OASIS
Unité mobile d'intervention

Site internet Oasis Unité mobile , 450-967-0410
90, boul. Lévesque Est. Laval, H7G 1B9

MANDAT : VENIR EN AIDE AUX JEUNES MARGINALISÉS EN OFFRANT ÉCOUTE, AIDE, RÉFÉRENCE ET PRÉVENTION EN SANTÉ ET AUTRES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LA CLIENTÈLE;

- Clientèle mixte de 12 à 29 ans.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Sensibilisation/formation/éducation;
- Observation d'indices;
- Dévoilement/confidence;
- Référence et mise en lien avec un relais;
- Transition vers l'âge adulte.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

- Intervention de proximité par l'unité mobile qui se déplace dans les milieux;
- Présence au site fixe.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION : Reprise de pouvoir de la victime;

- Approche de proximité;
- Réduction des méfaits;
- Signalement si sécurité immédiate compromise.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Les interventions qui ont lieu dans la caravane se font avec les jeunes et les adultes. Au nombre des problématiques vécues par la clientèle, on retrouve entre autres l'itinérance, la délinquance, la toxicomanie, le travail du sexe, les troubles de santé mentale, la pauvreté, le décrochage scolaire. Par contre, la clientèle mineure victime d'exploitation sexuelle est peu fréquente. Cependant, les intervenants reçoivent fréquemment des adultes prostituées qui ont débuté leurs activités de prostitution étant mineures et fréquemment sous l'emprise d'un proxénète.

Les visites de l'unité mobile dans les écoles secondaires, les écoles aux adultes, les centres de formation professionnelle et dans les parcs permettent souvent de créer des liens significatifs qui pourraient susciter des dévoilements.

.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Dernière mise à jour : JUIN 2021

SPHÈRE SANTÉ SEXUELLE GLOBALE,
Projet Vénus

Site internet Sphère-Santé, projet Vénus , 450-669-1680
90, boul. Lévesque Est. Laval H7G 1B9

MANDAT : ACCOMPAGNER LES TRAVAILLEUSES DE L'INDUSTRIE DU SEXE DANS LA REPRISE DE POUVOIR À PARTIR DES SPHÈRES DE LEUR SANTÉ ET DE LEUR SÉCURITÉ;

- Clientèle adulte et féminine.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Observation d'indices;
- Dévoilement/confidence;
- Transition vers l'âge adulte;
- Référence et mise en lien avec un relais.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

- Volontariat;
- Présence dans le milieu de travail;
- Clinique de dépistage à l'organisme ou sur le lieu de travail;

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Reprise de pouvoir de la travailleuse;
- Réduction des méfaits;
- Travail de proximité basé sur la création du lien;
- Confidentialité complète;
- Signalement si mineure, mais préférence pour l'auto-signalement.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

On ne parle pas d'exploitation sexuelle, on parle de violences sexuelles ou physiques.

Sur l'âge des travailleuses : On ne leur demande ni leur âge ni leurs cartes d'identité. Il est très difficile de déterminer si la jeune femme rencontrée est mineure ou majeure.

On sait que le jour, les filles qui dansent dans les bars sont plus vieilles que le soir. Pour les salons de massages, les filles doivent avoir un permis donc, soit elles ont de fausses cartes très crédibles, soit elles pratiquent clandestinement.

Pour les très jeunes victimes, les réseaux sont très bien organisés et *Vénus* n'y a pas accès.

Activités éducatives auprès des clients, si l'opportunité se présente : On lui parlera de respect, de la négociation de service et du port du condom.

L'intervention auprès de parents est rare mais, s'il y a demande de leur part, on travaille l'expression de la culpabilité, de la colère et de la tristesse. On le prépare à ré-accueillir la jeune.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Centre d'intervention en Délinquance Sexuelle
CIDS Laval.com
Center for Intervention in Sexual Delinquency

Centre d'intervention en Délinquance Sexuelle De Laval

Site internet CIDS, 579-641-7845
Adresse confidentielle

MANDAT : PRÉVENIR LES COMPORTEMENTS D'ABUS SEXUEL ET/OU LA RÉCIDIVE EN OFFRANT DES MODALITÉS THÉRAPEUTIQUES ADAPTÉES AUX BESOINS DE LA CLIENTÈLE;

- Clientèle mixte mineure et adulte engagée dans un processus judiciaire en tant que contrevenant pour des délits de nature sexuelle;
- Clientèle mineure présentant un risque de passage ou ayant passé à l'acte sexuel inadéquat.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Sensibilisation/formation/éducation;
- Démarche thérapeutique auprès de l'abuseur et du potentiel abuseur;
- Transition vers l'âge adulte.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : NON EXCLUSIF À LAVAL

- Référence par les organismes de gestion de la délinquance juvénile et adulte;
- Pour les Centres jeunesse en application de mesures : Démarche thérapeutique et groupes de sensibilisation à la délinquance sexuelle les 16-17 ans.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Approche cognitivo-comportementale;
- Thérapie centrée sur les schémas, thérapie d'impact et approche motivationnelle.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Le vocabulaire utilisé pour travailler avec les abuseurs : personnes qui ont commis des délits sexuels. Le client ne se voit pas comme un abuseur. On utilise ce langage pour cheminer vers une prise de conscience en minimisant l'effet de blocage que produirait l'usage de la terminologie abuseur.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Dernière mise à jour : JUIN 2021

Mesures alternatives jeunesse de Laval

Site internet Mesures alternatives jeunesse de Laval, 450-663-7674
234, boul. des Laurentides. Laval H7G 2T6

MANDAT : APPLICATION DES MESURES PRÉVUES À LA LOI SUR LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE POUR LES ADOLESCENTS;

- Clientèle mixte de 12 à 17 ans, engagée dans une conduite délinquante.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Observation d'indices;
- Dévoilement/confidence;
- Référence et mise en lien avec un relais.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF À LAVAL

- Référence des agences de justice pénale pour adolescents : police ou centre jeunesse;
- Ordonnance de la Cour.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Principe de justice réparatrice;
- Prévention de la délinquance;
- Signalement des victimes mineures.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Échange d'information : le Centre jeunesse n'est pas obligé de donner de l'information mais le MAJL peut en transmettre dans l'éventualité où on identifie des jeunes à risque.

Le MAJL va référer parce que la clientèle exploitée sexuellement n'est pas celle qui est ciblée pour son offre de services. Même si son mandat n'est pas d'intervenir directement, les professionnels ne refuseront jamais d'accompagner un jeune en difficulté vers la ressource la mieux équipée pour le prendre en charge.

D'anciens jeunes ayant eu des mesures alternatives coordonnées par le MAJL reviennent parfois parce qu'ils sont dans le besoin. Dans ces cas, les intervenants font les références appropriées auprès des ressources du milieu.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

Projet SAJ – Service aux jeunes

Site internet SAJ, 450-543-0413

106 boulevard De la Concorde Est, H7G 2B9

MANDAT : EFFECTUER DE LA PREVENTION ET INTERVENIR PAR LE BIAIS DE SUIVI INDIVIDUEL AUPRES DES JEUNES IMPLIQUES OU A RISQUE D'IMPLICATION DANS UN RESEAU CRIMINALISE SUR LE TERRITOIRE DE LAVAL.

- Clientèle mixte de 12 à 24 ans.

POSITION DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES :

- Observation d'indices;
- Dévoilement/confidence;
- Référence et mise en lien avec un relais;
- Transition vers l'âge adulte.

MODALITE DE PRISE EN CHARGE : EXCLUSIF A LAVAL

- Sous réserve de l'autorisation du.de la jeune, toutes personnes, instituions ou organismes peuvent référer un.e jeune au Projet SAJ. Un.e jeune peut aussi s'auto référer.
- Le.la jeune doit être volontaire et ouvert a apporté des changements à sa vie

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION :

- Inspirée de « *Gang Reduction Program* » ayant des composantes de prévention, d'intervention et de réinsertion ;
- Approche de mobilisation concertée et interdisciplinaire qui encourage l'utilisation optimale des ressources déjà existante sur le territoire;
- Développement d'une relation significative.

ENTENTE/PROTOCOLE BIDIRECTIONNEL :

- Les intervenant.e.s de suivi sont des employés du TRIL avec qui une entente de collaboration a été établie. Tous les organismes identifiés par le.la jeune qui sont en lien avec ses besoins sont aussi encouragé à joindre les comités cliniques.
- Programme Prévention Jeunesse pour le Projet Z ;

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©

NOTES COMPLEMENTAIRES :

La coordination de SAJ assure également la coordination clinique du Projet Z s'adressant aux victimes ou aux jeunes à risque d'exploitation sexuelle.

Tous droits réservés au Programme Prévention Jeunesse de Laval©